

trouver aux environs de la rue de Béthisy : les maisons, les enseignes des boutiques, un puits, une notre-dame à l'angle d'un carrefour, évocant de vagues reminiscences dans sa mémoire ; une lueur d'espérance brille à travers son découragement ; il touche au but. Il reprend ses forces, il va donc enfin arriver. Mais, au détour d'une rue, il voit devant lui la Bastille !

— Seigneur Dieu ! murmura-t-il en pliant le genou et en joignant les mains, tu ne veux pas que je sauve tes fidèles !

Dans ce moment, deux heures sonnent aux horloges des églises et des couvents : les carillons, aux sons clairs et argentins, semblent se répondre joyeusement l'un à l'autre et forment un vaste concert, au milieu duquel la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois s'ébranle et donne le signal du massacre.

(A continuer.)

A NOS ABONNES DES CAMPAGNES.

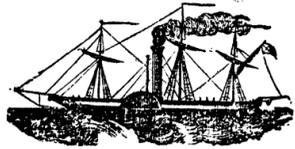
Le premier semestre de l'année 1847 étant expiré le 1er juillet courant, nos abonnés sont avertis de vouloir bien nous en faire parvenir le montant sans tarder. La meilleure voie pour envoyer ces argents est la MALLE-POSTE. Depuis plusieurs années tous les argents envoyés par la malle nous sont parvenus régulièrement.

Nous espérons que nos abonnés des campagnes voudront bien se conformer à cet avis et nous éviter les frais de collection. Rien n'est plus facile que de mettre quelques piastres en billets dans une lettre et de l'expédier par la malle. Ceux qui nous négligent ne sont pas nos amis.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 20 JUILLET, 1847.



NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU BRITANNIA.

Le Britannia parti de Liverpool le 4 juillet est arrivé à Boston samedi dernier. Les nouvelles apportées par ce steamer sont très satisfaisantes ; la lettre suivante de notre correspondant de Londres en donne un analyse intéressant en peu de mots.

LONDRES, 6 BARGE YARD.
3 Juillet, 1847.

M. le Rédacteur,

Ce steamer emporte vers vous une nouvelle qui ne sera pas du goût des spéculateurs de farines et de grains, mais qui cependant doit réjouir les amis de l'humanité, c'est une réduction continue dans le prix des céréales et de la fleur. La baisse hier était de 10s. à 14s. par quarter de blé et le marché tendait à décliner encore ; le fait est constaté que depuis le commencement de mai le blé a baissé de 34s. par quarter et la fleur de 15s. par baril. On estime ici la perte sur les articles de subsistances importés maintenant de la Mer-Noire ou de l'Amérique du nord, à 20 ou 30 par cent du prix originaire.

Des nouvelles entièrement favorables continuent de nous arriver de toutes les parties de la Grande-Bretagne et du Continent. Tout fait espérer que la récolte sera abondante et beaucoup plus précoce qu'on ne l'avait pensé d'abord. La végétation marche à pas de géant, avec une température magnifique. L'on ne croit pas généralement aux bruits répandus sur la maladie des pommes de terre en Irlande ; les craintes à ce sujet se dissipent. En Allemagne, en Hollande et en Belgique les cours inclinent à la baisse.

Une enquête vient d'être faite par le congrès agricole réuni à La Haye, et les renseignements venus de toutes les provinces ont été, dit-on, extraordinairement favorables. Les froments se présentent sous le plus heureux aspect ; le soie promet une récolte telle que l'on n'en aura pas vue depuis longues années ; les pommes de terre sont dans le meilleur état possible, et nulle part on n'a remarqué le moindre signe de maladie. En France, il ne paraît pas que la température ait encore produit de fâcheux effets. Les mercures des marchés se cotent en baisse continue dans toutes les contrées du royaume. Le parlement anglais sera prorogé le 23 de juillet et on dit qu'une dissolution suivra le lendemain même de la prorogation.

Les dernières séances parlementaires ont offert eu d'intérêt. Le 1er juillet dans la chambre

des lords, le comte d'Ashburton fit une proposition demandant un extrait de la correspondance entre le secrétaire d'état pour les colonies et les différents gouvernements coloniaux relative à la suppression ou à la diminution des droits qui protégeaient l'industrie du pays. Lord Ashburton fit quelques observations tendant à exprimer ses craintes au sujet de ces mesures de free trade que lord Grey défendit avec chaleur comme devant produire beaucoup de bien aux colonies elles-mêmes. Lord Stanley s'exprima contre la liberté du commerce, comme il s'est exprimé de tout temps contre toutes les libertés.

Dans la chambre des communes le 26 juin lord Ingelstree et M. Holland ont protesté contre le rapport de la commission militaire, qui déclare absurde la prétendue invention du capitaine Warner, laquelle consiste à incendier les flottes et à faire sauter les forteresses au moyen de ballons chargés d'obus. Lord Russell a mis fin à cette discussion en disant : " Lorsque le capitaine Warner aura indiqué l'art de diriger avec précision les ballons, nous verrons pour le reste."

Une discussion s'est élevée le 28 dans laquelle M. Sheil trouva occasion de placer un éloquent panégyrique de M. Daniel O'Connell.

Lord John Russell a proposé le 3 juillet la seconde lecture du bill de suspension des lois de navigation. Lord George Bentinck s'oppose à cette seconde lecture, parce qu'il la regarde comme un premier pas fait vers l'abolition complète des lois de navigation, abolition qui serait fatale à la marine marchande et qui mettrait en péril la suprématie maritime de l'Angleterre. Après une réplique de lord J. Russell, la seconde lecture est approuvée.

Maintenant je dois vous dire un mot de ce qui occupe aujourd'hui toute l'opinion publique, des prochaines élections. Vous savez l'état de confusion dans lequel sir Robert Peel a jeté tous les partis durant son administration des plus fécondes pour l'histoire de l'Angleterre. Il n'y a plus de Tories, de Whigs, de Réformistes. Lord John Russell n'a rien fait pour changer la situation. Il n'a fait que louer à côté de tous les systèmes et transiger avec toutes les opinions. Pour ne citer en passant que quelques exemples le ministère de lord John Russell avait fait entrer dans son plan général sur l'Irlande un projet d'achat, par le gouvernement, des terres en friche ; une observation très froide et assez railleuse de sir Robert Peel a suffi pour l'y faire renoncer. Il avait proposé un projet très important sur l'hygiène des villes, qui centralisait dans les mains du gouvernement les pouvoirs exercés par les corporations ; lord Lincoln l'a défilé d'y comprendre la corporation de Londres, et en effet, quelques temps après, il l'en a exemptée. Il avait rejeté le fabuleux projet de lord George Bentinck d'entreprendre pour 400 millions de chemins de fer en Irlande, et un ou deux mois après il a demandé pour ce même objet une quinzaine de millions. Pour se concilier les protestants, il avait présenté une loi d'enseignement du bénéfice de laquelle les catholiques étaient exclus ; pour se réconcilier avec les catholiques, il a promis de présenter en leur faveur une nouvelle loi. L'autre jour encore, lord Lincoln faisait une motion pour la colonisation ; le ministère a commencé par la combattre ; puis sir Robert Peel étant intervenu pour la soutenir, lord John Russell, séance tenante, s'y est rallié pour ne pas être battu. La principale mesure de la session, la loi des pauvres pour l'Irlande, imposée au ministère par ce qu'on appelle en Angleterre la pression du dehors, n'est elle-même arrivée à son terme que modifiée et mutilée par les amendements des lords.

Lord John Russell paraît avoir dirigé toute sa politique en vue des prochaines élections générales. Si je ne me trompe, ces élections sont destinées à amener de singuliers revirements dans la composition des partis.

Au fond, et toute leur histoire le prouve, les whigs ont toujours été le parti aristocratique par excellence. Lord John Russell, par son caractère et par ses inclinations au moins autant que par sa naissance, serait bien plus naturellement le chef de l'aristocratie anglaise que sir Robert Peel. Le vrai parti de sir Robert Peel, c'est celui des classes moyennes, qui sont un élément encore nouveau, mais chaque jour croissant en Angleterre. Je me souviens que dès l'année dernière, j'exprimai l'opinion qu'on pourrait bien voir un jour sir Robert Peel et M. Cobden dans le même cabinet. Je le pense toujours, et je n'ai pas la moindre envie de faire un paradoxe. Si sir Robert Peel était aujourd'hui premier ministre, je suis persuadé qu'il aurait le courage de donner le ministère vacant du commerce à M. Cobden, et lord John Russell ne l'aurait pas. Il ne l'aurait pas pour deux raisons ; parce que ce serait blesser l'intérêt territorial, qu'il veut ménager, et parce que les grandes familles whigs ne se résigneraient qu'à la dernière extrémité à cette invasion plébéienne.

De cette refonte générale des vieux partis qui vont être mis les uns sur les autres dans la fournaise électorale, il est donc probable que l'on verra sortir quelque chose de tout à fait nouveau. Il est certain que sir Robert Peel ne restera pas longtemps sans devenir le centre et le point de ralliement d'un parti, et il est à croire que ce parti, composé déjà d'hommes comme sir Robert Peel, sir James Graham, lord Lincoln, lord Dalhousie, M. Sydney Herbert, M. Cardwell et autres, se recruterait beaucoup moins parmi les anciens Tories que parmi les libéraux de la nuance de M. Cobden, de M. Macaulay et de M. Charles Buller, par exemple. Naturellement ce ne sont là que des conjectures ; mais il n'a jamais été défendu d'en faire.

En France la session tire à sa fin. L'opinion publique est occupée de révélations importantes faites contre l'administration. M. Emile de Girardin, le rédacteur de la Presse a accusé le

ministère de corruption. M. de Girardin traitait avec l'autorisation de la chambre des députés, à la barre de la chambre des pairs, pour s'expliquer sur une imputation d'offense à la pairie, a été renvoyé des fins de la plainte, à la majorité de 134 voix contre 65. Nous pouvons donner ces chiffres comme positifs, quoique la délibération ait eu lieu en comité secret.

Mais ce n'est-là qu'un des scandales dont il est bruit. Le général Cubières, M. Parmentier et M. Pallapra sont accusés ou de corruption, soit accomplie, soit tentée auprès du ministre des travaux publics, ou d'escroquerie pour avoir sous prétexte de corruption tenté de s'approprier une portion du bien d'autrui. M. Teste est accusé d'avoir accepté des dons ou promesses pour accomplir, étant ministre des travaux publics, un acte de ses fonctions non sujet à salaire. Vous trouverez dans vos journaux les détails de ces affaires qui sont bien propres à discréditer un gouvernement.

La compagnie péninsulaire s'est chargée de transporter en Irlande, avec toute la pompe convenable, les restes mortels d'O'Connell ; ils arriveront le 20 juillet à Dublin.

Le baron de Rothschild est au rang des candidats pour la cité de Londres ; le Chronicle pense que si ce financier est nommé, la chambre des communes ne refusera pas de l'admettre, et qu'ainsi tombera l'incapacité dont les juifs sont frappés.

Le gouvernement Français a reçu une dépêche télégraphique annonçant que la marine impériale chinoise aurait attaqué les bâtiments de guerre français qui se trouvaient à Canton. Ceux-ci se seraient cruellement vengés : on parle de mille chinois tués par l'artillerie de nos navires.

La station navale française en chine est composée de la frégate la Cléopâtre la corvette la Victorieuse, et du bateau l'Archimède.

Les Anglais ont eu aussi en chine une affaire très-grave, et dont le résultat a été un nouveau progrès de leur domination. Le 1er avril, trois bateaux à vapeur, le Vallur, le Pluto et le Corsair, ayant à bord le gouverneur de Hong Hoag. Sir John Davis, et le major général d'Aguiar, commandant des forces anglaises, ont remonté la rivière de Canton. En trente-six heures, les Anglais ont attaqué et pris tous les forts de la rivière, et après avoir détruit les barrages et fait sauter les magasins, ils ont encloué huit cent vingt-sept pièces de canon. Les Chinois ont fait peu de résistance ayant été pris complètement par surprise. Le lendemain, le gouverneur anglais a fait venir au consulat de sa nation le haut commissaire Ky-Ing, et, en le menaçant d'incendier Canton, lui a imposé de nouvelles concessions pour le commerce anglais et la libre communication des étrangers avec la ville.

— On écrit de Venise, le 22 juin :

" M. Richard Cobden, arrivé à Venise le 12, a été invité par les notabilités de la ville à assister à un banquet qu'ils lui ont offert hier dans un jardin public, situé à l'extrémité de l'île de La Giudecca,

" Les principaux personnages de la société, parmi lesquels on remarquait plusieurs étrangers de distinction, deux consuls français, MM. de Limpéranti et de Challaye, M. Sparks, consul des Etats-Unis, et M. le marquis de Serpos, consul de la Sublime-Porte, ont saisi avec empressement cette occasion de montrer la vive sympathie que leur inspirent la haute intelligence de M. Cobden et son dévouement à la cause de la liberté commerciale.

" A la fin du dîner, auquel assistaient plus de quatre-vingts personnes, M. le comte Priuli, Président de l'assemblée, s'est levé, et a engagé M. Locatelli, rédacteur en chef de la Gazette de Venise, à prendre la parole. M. Locatelli a lu un discours dans lequel il a remercié M. Cobden de l'honneur qu'il avait fait à la ville de Venise en venant la visiter, et lui a témoigné l'intérêt avec lequel ses idées sont accueillies en Italie.

" M. Cobden a répondu en français. Dans une improvisation aussi remarquable par sa logique que par sa simplicité, il a brièvement exposé les grands principes de la théorie dont il s'est fait le défenseur, a signalé les immenses difficultés que l'on devait s'attendre à rencontrer pour les faire comprendre et adopter, et toute la persévérance qu'il fallait apporter pour amener la conviction dans les esprits.

" Après ces deux discours, souvent interrompus par des éclats du plus vif enthousiasme et par des applaudissements prolongés, tous les convives ont repris leurs gondoles, et se sont dirigés en cortège et musique en tête, vers le grand canal qu'ils ont parcouru dans toute sa longueur, afin de faire participer la ville de Venise à la fête offerte à M. Cobden. Jamais un simple particulier n'avait reçu de pareils hommages.

" Si l'on compare ces faits avec ce qui s'est passé dans quelques autres pays, où l'on n'a permis aucune démonstration, on doit savoir beaucoup de gré au gouvernement autrichien d'avoir autorisé cette réunion, et le féliciter d'avoir su entrer franchement dans une voie d'amélioration et de progrès, où sans doute il ne s'arrêterait pas. C'est déjà un pas immense que d'avoir pu constituer à Milan et à Venise les premiers éléments d'une société de libre échange, dont les efforts doivent tendre vers l'affranchissement commercial de toute l'Italie.

" M. Cobden doit partir demain pour Trieste, où l'attendent de nouveau triomphes."

— M. Aimé Martin, homme de lettres distingué auteur de plusieurs ouvrages estimés, est mort. Il avait épousé la veuve de Bernardin de-Saint-Pierre, avec lequel son talent avait plus d'une analogie. Ses obsèques ont eu lieu mercredi.

— Une demoiselle de Berlin, Mlle Nida demande, dans un journal de cette ville, que l'état frappe d'un impôt tous les célibataires, gens im-

productifs et dangereux. — Une autre demoiselle, de nom Minna, y ajoute que cet impôt devrait être employé à marier les jeunes filles sans dot.

— Le nombre total des étrangers réfugiés en France s'élève à 11,000 individus, dont 6,272 Espagnols, 4,606 Polonais, 604 Italiens, 178 Allemands, sur ce nombre, 4,718 sont subventionnés.

— La reine Isabelle a expédié l'ordre suivant à son grand chambellan, le duc du Hijar :

" Hijar, il convient à la dignité de ma personne et de ma maison, qu'à l'avenir on ne permette l'entrée de ma chambre qu'aux personnes revêtues de l'uniforme de leurs fonctions, n'exceptant de cette mesure que mes ministres dans les moments d'urgence. Tu auras pour entendu et tu veilleras à la prompte et ponctuelle exécution de cet ordre."

— On écrit de Constantinople, le 9 juin : " Dans la matinée d'hier, M. Liszt est arrivé à Constantinople. Deux heures après, le sultan a fait appeler ce célèbre pianiste, qui a eu l'honneur d'exécuter devant S. H. plusieurs morceaux, et entre autres une fantaisie sur des thèmes de Robert le Diable, de M. Meyerbeer.

PORTUGAL.—La Gazette de Madrid du 15, publiée, d'après le Diarso di Governo de Lisbonne, du 10 juin, une proclamation de dona Maria aux Portugais, sur le décret d'amnistie ; mais ces pièces, contresignées par tous les ministres, sont datées du 23 avril 1847 ; c'est-à-dire qu'elles sont antérieures à la fin de la lutte. Elles devront donc être suivies d'autres décrets, pour compléter les mesures nécessaires.

— Les nouvelles de Lisbonne arrivées par voie de Madrid, vont jusqu'au 12 du mois. Il paraît que la mise en liberté des prisonniers de la division de Das Antas a occasionné une émeute à Lisbonne ; des éris séditeux ont été proférés contre la reine. Le gouvernement aurait décrété sur le champ que l'amnistie ne serait mise en vigueur qu'après la soumission formelle de la Junte d'Oporto et la reddition de toutes les armes. Le marquis de Loulé, oncle de la reine, envoyé comme plénipotentiaire de la Junte, aurait exigé la destitution immédiate du ministère, et aurait voulu que la reine confiat la formation du nouveau cabinet au duc de Palmella. Ces propositions auraient été rejetées par le gouvernement de la reine, et les forces navales des quatre puissances se seraient dirigées vers Setubal pour bombarder les forts et sommer Sa da Bandeira, qui occupe toujours les mêmes positions. Le gouvernement espagnol a appris que les généraux Coucha et Mendez-Vigo s'avancèrent à marches forcées sur Oporto, et on croit que les troupes espagnoles ont déjà fait leur jonction avec le maréchal Saldanha.

AUTRICHE.—Le 12 juin a été rendu à Vienne l'arrêt contre les soldats impliqués dans les derniers troubles polonais. L'empereur a fait grâce de la peine de mort, et a laissé le prononcé de la peine au conseil de guerre, qui a acquitté quelques-uns des accusés et a condamné les autres à 10, 12, 15 et 18 ans de détention ou de travaux forcés.

DANEMARK.—La belle et industrielle ville de Christianstad, dans l'île de Gothland en Suède, vient d'être entièrement détruite par un incendie.

— Lord Robert Grosvenor et M. Spooner se sont rendus hier, au ministère de l'intérieur auprès de sir George Grey, pour présenter un mémoire à la reine émané des femmes d'Angleterre ; ce mémoire, qui a reçu plus de 100,000 signatures, demande l'adoption du bill ayant pour objet de prévenir l'industrie criminelle consistant à séduire les jeunes filles.

Il est dit dans le Mémoire que des agents parcourent les villes et villages du royaume-uni, dans le but ostensible d'engager des jeunes filles pour être domestiques ou pour d'autres occupations, et en réalité pour les dégrader et les perdre. Des femmes, à Londres, font l'odieux trafic consistant à attirer dans des pièges des jeunes filles sans expérience. Le Mémoire appelle la protection de la reine sur les filles des pauvres exposées à tant de dangers.

— Une jeune femme de la commune de Tréguen, nouvellement mariée, vient d'empoisonner son mari avec de l'arsenic qu'elle a jeté dans une bouteille contenant du vin qu'elle lui a offert. Des secours portés à temps ont heureusement empêché la victime de succomber. Quant à la femme, elle est sous la main de la justice.

— En Ecosse, on vient d'appliquer avec succès, le galvanisme aux arbres pour les préserver des insectes. Un anneau de cuivre et un autre de zinc au pied et au sommet du tronc, joints par un fil d'archal, suffisent ; tout insecte qui touche l'anneau de cuivre reçoit une secousse qui le tue ou le précipite à terre.

ESPAGNE.—La Gazette Officielle du 14 publie un ordre royal, en date du 13, enjoignant au ministère public de poursuivre rigoureusement les écrits ou seraient mis en question les droits constitutionnels et légaux de l'infante Fernande-Louise à la succession du trône d'Espagne.

ETATS-ROMAINS.—Le projet annoncé depuis longtemps de créer un conseil des ministres, est aujourd'hui un fait accompli. A la fin de son allocution, dans le consistoire du 11 juin, Pie IX a positivement annoncé au sacré collège que le décret relatif à cette grande mesure était sous presse et serait très-prochainement publié.

LE BILL DES DOUANES.—Est-ce que rien de ce qui émane de l'administration actuelle ne peut être basé sur la justice? est-ce qu'il est dans la nature des gens qui la composent d'être impuissants soit par volonté, soit par impuissance ? Placés sur la pente d'un abîme, ils n'ont pas même le

bon sens de se conserver un appui, qu'ils puissent saisir au besoin.

Le plus grand mal qu'une administration imbécile et méchante puisse faire à son pays ; c'est d'abord de lui donner de mauvaises institutions, c'est de le démoraliser par la corruption dans les hommes publics ; et c'est ensuite de mettre en danger son avenir commercial et industriel. Le bill du tarif qui vient d'être adopté par la chambre est le coup le plus funeste que l'on puisse porter aux destinées matérielles de tout le pays et du Bas-Canada en particulier. Quand M. Cayley est venu demander de résoudre qu'il était expédient de changer le système de douanes actuel pour le remplacer par un autre plus libéral ; de faire disparaître les droits différentiels, pour établir un tarif uniforme, modéré et plus en accord avec les idées qui prédominent dans tout le monde commercial, il a trompé la chambre et le pays, et le Pilot qui croyait à la sincérité des promesses de ceux qui n'ont cessé de tromper et de mentir depuis qu'ils sont au pouvoir, qu'on nous pardonne cette expression, le Pilot sauta de joie, dans la pensée que l'ordre de choses qu'il avait rêvé et proclamé tant de fois avec talent, allait se réaliser pleinement et amener le résultat prodigieux qu'il en attendait. L'événement a prouvé que cette fois du moins, il s'est trop hâté d'espérer. Aujourd'hui, placé sans doute sous le poids de cette méprise, il garde un profond silence, un silence regrettable, d'autant plus qu'il pouvait être d'un grand poids dans la balance en faveur de la liberté commerciale.

Si l'administration a substitué un système à un autre système uniquement pour donner le coup de pied aux droits différentiels ; si elle voulait uniquement substituer un état de choses pire à un état de choses mauvais, ce n'était pas la peine de légiférer pour obtenir un pareil résultat. Si les droits différentiels sont devenus impossibles, si la protection en faveur des produits anglais est devenue impossible, si maintenant que pour compenser ce qu'elle s'est vue dans l'obligation de nous ôter, il nous faut toute la liberté possible, il nous faut les marchés de toutes les nations commerciales, pourquoi faites-vous une législation que ne vous demande pas l'Angleterre, et qu'elle répudiera, nous en sommes sur, quand la nouvelle en sera parvenue jusqu'à elle ?

L'Angleterre ne nous demande plus une protection, pour laquelle elle n'a rien à nous donner en échange, mais elle nous demande que nous ne prohibions pas l'entrée de ses produits dans nos ports par un tarif trop élevé.

Que fait l'administration par sa nouvelle mesure financière ? Auparavant nous avions à payer 5 par cent sur un très grand nombre des articles venant de la Grande-Bretagne, et 7 par cent en sus sur les articles étrangers ; cet ajout constituait ce que l'on appelle droits différentiels. Nous avions au moins un marché où nous pouvions acheter, le marché anglais, et où nous trouvions au moins une compensation à cet isolement dans lequel nous avait placé l'Angleterre à son avantage. Actuellement nous n'avons plus de marché, par des droits trop élevés, on nous place stupidement dans l'isolement de tous les peuples commerciaux ; et cela pour obtenir des revenus, comme si on obtenait des revenus par la prohibition !

Jusqu'ici nous avions toujours cru qu'on avait établi des droits différentiels non pour augmenter la somme des revenus ; mais pour se soumettre à la volonté de l'Angleterre qui exigeait une protection pour ses produits ; une protection qui en bien des cas équivalait à une prohibition ; mais il paraît que non, car on a ajouté pour bien des articles les 5 p. c. de droit provincial aux 7 par cent de droit impérial sur les marchandises étrangères : ce qui constituait les droits différentiels et on en a fait le tarif actuel, pour augmenter la somme des revenus par la prohibition, comme si l'état normal de notre tarif, avant l'existence des droits différentiels avait été celui que vous lui faites aujourd'hui, et que l'Angleterre n'eût pas créé la protection pour ses produits sur nos marchés en haussant les droits sur les produits étrangers, tout en faisant brèche dans notre tarif habituel.

Ce tarif est injuste ensuite en ce qu'il ne donne justice à tout le pays par la liberté, ou du moins en faisant un pas vers la liberté commerciale, il favorise une partie du pays au détriment de l'autre ; ce ne sont pas des ministres qui sont les auteurs de cette loi absurde ce sont des marchands du Haut-Canada qui voudraient faire passer devant leurs portes tout le commerce du pays, et qui s'occupent fort peu que le résultat qu'ils produisent ruine ceux qui ne demeurent pas dans la même localité. On dit généralement que cette mesure est populaire dans le Haut-Canada ; qui en douterait, lorsque c'est une législation purement haut-canadienne, lorsqu'elle attire les produits étrangers par le Haut-Canada, et qu'elle les repousse des ports du Bas-Canada.

Nous voyons avec chagrin que des hommes éminents de la chambre et de l'opposition ont accepté la responsabilité de voter pour une mesure illibérale, et qui n'atteindra certainement pas l'objet que l'on avait en vue qui est une augmentation des revenus provinciaux.

Voici la division sur cette question.

Pour—MM. Badgley, Baldwin, Berthelot, Bolton, Brooks, Cayley, Chalmers, Christie, Colville, Cummings, Daly, Désaulniers, DeWitt, Dickson, Duggan, Ermatinger, Foster, Fournier, Franchère, Gowen, Guillet, Hale, Hall, Jobin, Lafontaine, La Terrière, Le Boutillier, Le Moine, Leslie, Lyon, Macdonell (Glengarry), McDonald (Kingston), Macdonell (Dundas), Macdonell (Stormont), Merritt, Méthot, Meyers, Moffatt, Munro, Powell, Petrie, Prince, Robinson, Scott, Seymour, Sherwood (Brookville), Sherwood (Toronto), Smith (Frontenac), Smith (Wentworth), Stewart (Bytown), Stewart (Prescott), Thompson, Viger, Wilson, Webster, Williams, Woods—57.

Contre—MM. Armstrong, Aylwin, Boutillier, Cameron, (Lanark), Cauchon, Chauveau, Conger, Lantier, Lemieux, Moine, Nelson, Price.—12